

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA

DAIRA DE CHELLAL

COMMUNE DE KHATTOUTI SED EL DJIR

NIF :098428325037615

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 . portante réglementation des marches public et des délégations de service public .

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale De Khattouti Sed El Djir informe L'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis Appel d'offres ouvert AVAC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01./2026 (Après l'annulation de la procédure)Relatif a : Entretien et Revêtement route communal paru dans les quotidiens suivants:

-L'Expression: 14/04/2026

المصدر: 2026/04/15

Après EN Conformément au pv de la commission d'ouverture des plies et devaluation des offers (Evaluation des offers) le 29/04/2026

Une annonce sur D'ATTRIBUTION PROVISoire D'après le tableau suivant

: Intitule de Projet	Soumissionnaire	Montant de l'offre DA/TTC	Délai	Observation
Lot 01 : Entretien de route communal N°: 04 à regaig sur 1.9 km	RADJEM SALAHE EDDINE	دج 21.926.940.00	45 JOURS	Moins Disant
Lot 02 : Entretien de route communal N°:16 sur 04 km (la première tranche-02km) à Al-Farkoussa Al-Kahla	MIRA LAID	دج 17.396.610.00	45 JOURS	Moins Disant
Lot 03 : Revêtement à trois couches de la route communal à Hafs (zerarka)sur 1.5 km	KAICHE MABROUK	دج 12.903.170.00	45 JOURS	OFFRE UNIQUE QUALIFIER TECHNIQUEMENT

-Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du : 16/09/2015 . portante réglementation des marches public et des délégations de service public

- Tout Soumissionnaire contestant le choix peut introduire un recours auprès de la commission des Marchés de la Commune De Khattouti Sed El Djir , dans un délais de dix (10) jours à compter de la date de parution du présent avis .

- Et pour les autres soumissionnaires intéressés de se rapprocher de " service du marchés " de la

Commune De Khattouti Sed El Djir au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication

Le Président De L'Assemblée Populaire Communale